

L'économie de PARTAGE



Comment **RÉINVENTER**
le monde ?

CONTENU

- 3 LE DOSSIER:
LE MONDE DU PARTAGE
DEVRAIT REMPLACER LE
PARTAGE DU MONDE
- 6 OUTILS PÉDAGOGIQUES
- 7 LE WEB UTILE
- 8-9 RENCONTRE DES CRH
- 10 LE QUESTIONNAIRE
- 11 DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE
- 12-13 L'ÉCHO DES RÉUNIONS
- 14-15 AGENDA

CRH&co est édité par la

Coordination-CRH ASBL

Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.

Tél.: 02/354.26.24

coordination@coordination-crh.be

www.coordination-crh.be

Editeur responsable:

Tanguy Vandeplass

Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.

Comité de rédaction:

Mathias Pollet

Émeline Cornet

Ana Etxaburu

Yves Reinkin

Laure Gengoux

Mise en page et graphisme:

Alain Muyshondt

Crédits photos:

Pixabay.com/Creative Commons CC0

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la Coordination-CRH gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du magazine. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la Coordination-CRH et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Coordination-CRH. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Coordination-CRH.

L'ÉDITO



Dis-moi comment tu partages, je te dirai qui tu ES

L' 'économie. En voilà un mot qui peut en effrayer quelques-uns. Parfois connoté négativement dans certains milieux, il faut cependant bien avoir en tête que l'économie n'est pas forcément le capitalisme à outrance ou de la recherche maladive du profit.

Étymologiquement, l'économie est l'art de bien administrer une maison, de gérer les biens d'une personne, puis par extension d'un pays. Et là où ça devient carrément génial, c'est de coupler « collaborative » à « économie », cela se traduit sémantiquement par « l'art de bien administrer une maison en travaillant ensemble ». Il suffit donc de transposer à l'échelle nationale, voire mondiale. Waouh, trop de la balle ! Dans ce cas, toute une palette d'alternatives s'offre à nous et nous pourrions dès lors éviter la catastrophe en arrêtant de consommer massivement comme si les ressources étaient infinies. C'est plutôt rassurant, non ? Et oui, l'économie collaborative (ou "économie de partage") semble être une des clés pour vivre dans un monde plus solidaire. Si vous devez abattre un arbre chez vous et que vous n'avez pas de tronçonneuse, empruntez celle de votre voisin plutôt que d'en acheter une neuve. Vous économiserez de l'argent, vous gaspillerez moins et vous gagnerez en contact humain. Et pour couronner le tout, le partage ne se limite pas au matériel. Didier Court nous confiait : « Le partage des expériences, des compétences de chacun et chacune favorise la croissance de l'intelligence collective ». Mais que demande le peuple ?

Ana Etxaburu

Coordinatrice de la Coordination-CRH ASBL

LE DOSSIER

Le monde DU PARTAGE *devrait remplacer* LE PARTAGE du MONDE

L'heure est-elle enfin venue de passer du capitalisme consumériste à l'économie du partage ? Qu'il s'agisse du troc, du don, de la location, ou d'échanges de biens ou de savoirs, les sites internet et les applications mobiles qui reposent entièrement sur la participation de ses utilisateurs se multiplient et investissent progressivement tous les espaces de notre vie quotidienne pour mieux les réinventer : du transport aux voyages en passant par l'alimentation, l'habitat, l'énergie, le financement de projets, la production, la distribution et la politique. Tout y passe !

L'essence de l'économie du partage est de passer d'une logique de production et de propriété, dans laquelle chaque individu doit être propriétaire de ses propres biens et biens de consommation pour pouvoir en jouir, à une logique d'usage dans laquelle ce qui compte c'est l'utilisation et non la propriété du bien'.



Le don, l'échange, le troc ne sont évidemment pas des idées nouvelles, mais les systèmes de pair-à-pair et la créativité des citoyens promettent certainement des lendemains où nous co-inventerons et réinventerons le monde. Gardons cependant à l'esprit que ce développement serait impossible sans Internet.

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE IMPOSSIBLE SANS INTERNET

La croissance de l'économie collaborative ne peut être dissociée de l'utilisation croissante d'Internet et de l'hyperconnectivité de notre société. En effet, quel que soit le secteur concerné, la toile permet de créer un réseau d'utilisateurs considérable. Qu'il s'agisse de mettre un bien ou un service à disposition de plusieurs consommateurs, de partager de la connaissance ou encore de mobiliser des investisseurs pour l'obtention d'un prêt, Internet est presque systématiquement l'outil idéal pour

mobiliser le maximum de personnes potentiellement concernées. C'est pour cette raison que l'on parle également d'économie de plateforme.

Et vous êtes peut-être dans la mouvance sans le savoir quand vous co-voiturez ou quand vous séjournez dans la maison d'une famille, en Italie, pendant que cette famille italienne passe, au même moment, ses vacances dans votre maison. Il y a des milliers de façon d'agir qui permettent de faire des économies, de respecter la planète et qui font du bien au moral.

L'économie du partage offre des réponses sociales et durables grâce à l'optimisation des ressources et à la création du lien social fondé sur le désir et le besoin de convivialité. Elle permet au plus grand nombre de penser par soi-même, de se remettre en question, d'être responsable de ses actes et surtout d'échanger avec les autres pour l'intérêt et le capital communs.



→ LE DOSSIER (SUITE)

MIEUX CERNER L'ÉCONOMIE DE PARTAGE²

Il existe principalement quatre secteurs dans lesquels l'économie de partage est active : la consommation collaborative, la production collaborative, le financement collaboratif et la connaissance collaborative.

• **La consommation collaborative** privilégie l'usage d'un bien ou service plutôt que sa propriété. Elle se base sur l'exploitation des « inutilisés ». Une illustration de ce secteur pourrait être le partage ou la location de biens entre particuliers, comme Airbnb (location d'appartements pour des vacances) ou Uber (un système de taxis conduits par des particuliers).

• **La production collaborative** peut être matérielle ou immatérielle, c'est-à-dire la production de biens communs ou de plateformes de partage. C'est par exemple la création de logiciels libres, comme le mouvement Do It Yourself qui consiste à créer un bien soi-même sur base du partage du savoir-faire que les autres possèdent.

• **Le financement collaboratif** peut être divisé en trois branches :

1. le partage de fonds comme la plateforme Kisskissbankbank qui permet de financer collectivement des projets sur base du principe du don/contredon ;
2. le partage de prêts, par exemple la plateforme de crowdfunding bruxelloise MyMicroInvest ;
3. et enfin la création de monnaies locales : l'Épi lorrain en province de Luxembourg, le Valeureux à Liège, le Talent à Ottignies, etc.

• **La connaissance collaborative** s'appuie sur une conception libre des savoirs. Elle est présente dans les domaines de l'éducation, de la recherche ou encore des réseaux d'échanges de savoirs (RES). Wikipedia est un exemple parfait du partage de connaissances.



UN « PARTAGE » PLEIN DE NUANCES

Tout d'abord, on peut effectuer une première distinction entre les initiatives centralisées et les décentralisées.

Dans le premier groupe, c'est une organisation qui est propriétaire des biens à partager, comme pour Villo ou Cambio. Des utilisateurs se « partagent » des vélos et des voitures mais, en définitive, il s'agit bien de location...

Il n'en est pas de même pour les initiatives décentralisées. Les plateformes y jouent uniquement le rôle d'intermédiaire entre le consommateur et le fournisseur particulier de biens ou services. Les plateformes ne sont jamais propriétaires des biens, et les

prestataires de services restent en principe des indépendants.

Au sein de ce groupe, il faut encore distinguer les activités commerciales et les « véritables » initiatives collaboratives sans but lucratif. Dans le cadre des plateformes



commerciales, un bien est loué ou un service est rendu moyennant paiement, permettant au fournisseur de réaliser un bénéfice. Nous pouvons ici songer à Uber ou à Airbnb.

La « véritable » économie collaborative se réfère à toutes les activités par lesquelles des particuliers mettent leurs biens ou leur travail à disposition d'autres particuliers sans but lucratif, de sorte qu'ils puissent en profiter ensemble. Par exemple, le propriétaire qui n'a pas constamment besoin de sa tondeuse ou de son appareil à raclette, peut prêter l'objet à quelqu'un d'autre.

L'absence d'appât du gain au sein de la véritable économie collaborative ne veut toutefois pas dire qu'il n'y a rien en contrepartie. Les activités sont généralement basées sur la réciprocité : en échange d'une participation, les fournisseurs peuvent aussi profiter ultérieurement des services proposés par le réseau. Couchsurfing en est un bon exemple.

Il existe en outre des initiatives collaboratives, où les frais du service sont partagés. Chez Blablacar, par exemple, les passagers paient une partie des frais du conducteur.

ECONOMIE COLLABORATIVE : LA LOI EST PUBLIÉE !

Le volet fiscal de la loi-programme du 1er juillet 2016 instaure un nouveau régime d'imposition spécifique pour certains revenus découlant de l'économie collaborative. La question qui se pose est celle de la qualification fiscale des revenus générés par de telles activités. Le gouvernement a donc décidé d'introduire un régime spécifique pour les revenus de prestations de service, comme l'entretien d'un jardin, la réparation de vêtements ou des cours de guitare qu'un particulier rend à un autre particulier par l'intermédiaire d'une plateforme online qui est agréée. Pensez-y et renseignez-vous pour éviter tout problème.

La plateforme internet impose toutefois que le prix demandé pour un trajet n'exécède jamais les frais effectués. Le conducteur peut donc uniquement réduire les frais d'un trajet, mais il ne peut jamais en tirer profit. Il en va de même pour Tapazz



d'en imaginer d'autres et à les mettre en application bien évidemment. Il n'est nullement question de réaliser l'impossible ou de décrocher la lune. Tout comme le petit colibri, l'important est de faire sa part. Un centre n'aurait pas les moyens d'investir

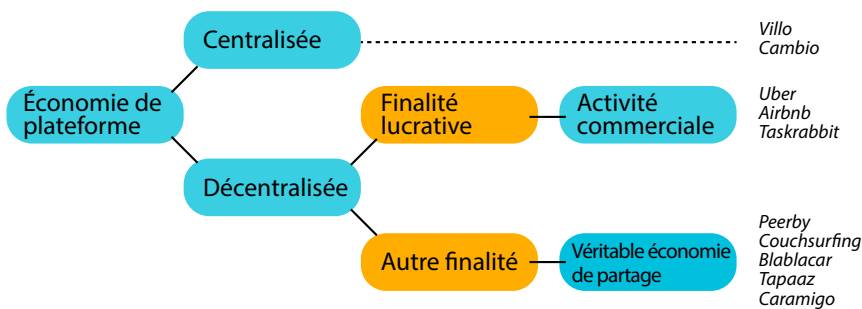


et Caramigo, des plateformes virtuelles sur lesquelles des personnes peuvent louer leur voiture privée à des intéressés. Le prix de la location n'est jamais très élevé, mais il permettrait de récupérer le prix de revient total du véhicule. Seuls les propriétaires qui utilisent peu leur voiture participent. (Voir le résumé en graphique)

dans un rétroprojecteur, une caméra ou dans quelconque matériel spécifique, serait-il envisageable de demander à un autre membre s'il peut lui prêter ce matériel ? Et ils se renverraient la balle dès qu'ils en auraient l'occasion et la possibilité. On pourrait également imaginer des « échanges » d'animateurs, d'animations, d'outils péd-



TYOLOGIE DE L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME³



DES CRH COLLABORATIFS EN GUISE DE CONCLUSION

Toutes ces belles idées et initiatives pourraient (ou devraient) inspirer les Centres de Rencontres et d'Hébergement dans la manière de consommer ou de produire leurs biens et services. La Coordination-CRH invite donc ses membres à se renseigner sur ces nouvelles pratiques ou

agogiques, de savoirs ou d'expériences. Il semble en tous cas évident que des membres d'une fédération puissent s'entraider dans différents domaines. La Coordination-CRH a d'ailleurs déjà pensé à créer sur son site un espace, une plateforme qui permettrait de centraliser tout cela. Il n'y a plus qu'à...

NOTES:

- 1 - https://www.encyclo-ecolo.com/Economie_de_partage
- 2 - <http://www.1819.be/fr/blog/la-decouverte-des-visages-de-leconomie-collaborative>
- 3 - <https://about.ing.be/A-propos-d'ING/Press-room/Press-article/Leconomie-du-partage-une-definition-a-clarifier.htm>



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

→ "La vie share, mode d'emploi"

Cet ouvrage d'Anne-Sophie Novel s'attarde dans une première partie sur les origines de la consommation collaborative, sur les réponses qu'elle apporte dans un contexte de crise et sur les grands principes et nuances de ces nouvelles dynamiques de partage. La seconde partie détaille l'ensemble des solutions existantes pour chaque besoin fondamental auquel nous sommes confrontés au quotidien (se loger, de nourrir, se déplacer, s'éduquer, s'habiller, s'assurer et se financer, se divertir...). La dernière partie insiste sur les pistes d'avenir, sur les réserves, les précautions juridiques, etc.

www.editionsalternatives.com/site.php?type=P&id=1149

ANNE-SOPHIE NOVEL

La vie share



→ "L'économie collaborative, une alternative au capitalisme?"

Le CIEP a cherché à comprendre ce que recouvrait le concept d'Économie Collaborative. De fait, actuellement nous y mettons tout à la fois : les jardins partagés, Wikipédia, les repair cafés et l'application Airbnb pour n'en citer que quelques-uns. Ce PDF vous offre une réflexion théorique, regroupant les points de vue de différents chercheurs sur l'économie collaborative et ses dérives :

- Quelles balises pour une économie collaborative sociale et bénéfique? ;
- Quelques pistes pour une régulation durable de l'économie collaborative ;
- Potagers solidaires, design Ikea, même combat? Violence inouïe de la consommation de masse ;
- Etc.

www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/Cah.Ciep19.pdf



L'économie collaborative,
une alternative au capitalisme?

→ "De l'économie collaborative à l'écologie collaborative"

Ce livre se veut avant tout comme un outil permettant de sensibiliser et informer les consommateurs et d'aider les publics à faire des choix plus responsables. Il donne de nombreuses pistes pour changer son comportement, sa façon d'acheter, de se déplacer ou encore arrêter de gaspiller. Voici quelques-uns des sujets abordés :

- Des astuces pour acheter de seconde main qui permettent de préserver la planète et son portemonnaie.
- L'impact environnemental des achats du quotidien
- La philosophie derrière le DIY
- La lutte contre l'obsolescence programmée
- Les multiples facettes de l'économie collaborative

www.amisdelaterre.be/IMG/pdf/ebookecologie240516finalfinal.pdf



→ "La consommation collaborative, mode ou révolution?"

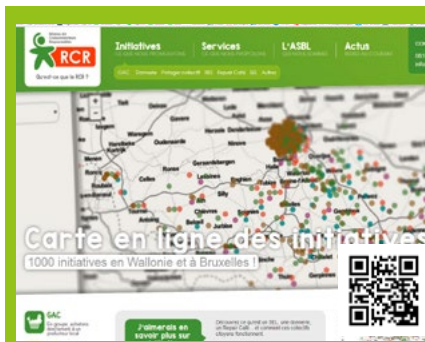
Crise, baisse du pouvoir d'achat, mais aussi éthique citoyenne, conscience écologique et réseaux sociaux modifient peu à peu les comportements des consommateurs. Internet permettrait-il de faire revivre un véritable esprit de solidarité entre les humains ? Échanger, revendre ou louer entre particuliers : autant de pratiques qui reviennent sur le devant de la scène. C'est la consommation collaborative. Certains parlent même du passage d'une économie de la propriété à une économie d'usage. Véritable révolution qui transforme profondément nos sociétés ou mouvement de niche ? C'est la question à laquelle nous tentons de répondre.

www.youtube.com/watch?v=sJp3X5y3frg



LE WEB UTILE

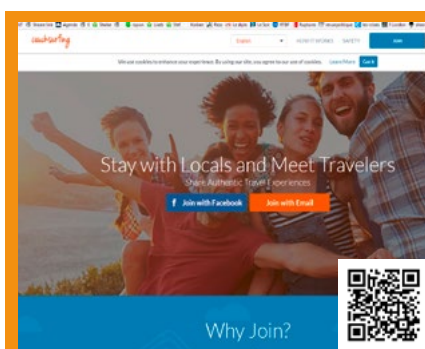
“Réseau de Consommateurs Responsables”



L'asbl Réseau de Consommateurs Responsables (RCR) fait la promotion active d'initiatives locales, collectives et autogérées de « consommation alternative ». Actuellement, les initiatives encouragées sont : les systèmes d'échanges locaux (SEL), les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (REs), les potagers collectifs, les donneries, les groupes d'achats alimentaires (GAC-GAS-GASAP-AMAP), les Repair cafés, etc.

www.asblrcr.be

“Couchsurfing”



CouchSurfing est une entreprise dont l'objet social est d'assurer un service d'hébergement temporaire et gratuit, de personne à personne. La participation au projet CouchSurfing est libre et gratuite. L'intérêt de ce service va au-delà du simple hébergement : c'est une possibilité de rencontres culturelles cosmopolites, à moindre coût, et sécurisées grâce à différents systèmes de suivi et de recommandation.

www.couchsurfing.com/

“Pedagoform”



Le blog de PedagoForm repose sur le principe d'une communauté de pratiques, c'est-à-dire un partage d'idées, de réflexions, de témoignages et d'expériences sur des questions qui ont trait à la mise en œuvre de la formation professionnelle continue ou à la mise en perspective pratique ou réflexive de la Pédagogie et de la Formation.

www.pedagoform-formation-professionnelle.com/

“Financité”



L'asbl Financité stimule et accompagne des initiatives collectives en matière de finance responsable et solidaire. Elle mène des recherches, conseille des organisations en matière de recherche de financements solidaires, et met au point des produits et services financiers innovants. Financité interpelle également le grand public sur les enjeux de la finance responsable et solidaire et organise quelques événements publics.

www.financite.be/fr

RENCONTRE DES CRH

Rencontre avec la Villa Saint-Servais

Entretien avec Damien Drion,
membre du CA.

1. Quelle est la philosophie de la Villa Saint-Servais ?

La Villa Saint-Servais est une asbl qui organise des classes « nature et découvertes » pour les écoles pendant l'année scolaire. Et ce, avec l'aide d'animateurs professionnels et employés par l'asbl ainsi que des séjours type « colonie de vacances » pendant l'été encadrés quasi exclusivement par des bénévoles. Tout cela toujours au même endroit à Botassart, près de Bouillon.

Notre philosophie est de pouvoir faire profiter un maximum d'enfants de nos infrastructures dans un environnement sain, naturel et enrichissant, tant au niveau des lieux que des relations qui s'y créent.

Nous mettons l'accent sur l'accueil et l'épanouissement de chacun, dans le respect, l'écoute de l'autre ainsi que le partage. Nous essayons de transmettre des valeurs telles que l'entraide, la responsabilité, l'engagement et l'autonomie et enfin, favoriser l'estime de soi. L'environnement dans lequel nous nous situons permet également d'éduquer à l'émerveillement pour toutes les petites choses de la vie que nous ne remarquons plus dans notre vie de tous les jours.

Cette philosophie se traduit par exemple concrètement par l'accueil d'enfants en difficultés (financières ou autres) durant nos séjours d'été grâce au Fond Michel Notté (du nom du père jésuite qui a développé l'asbl). Nous veillons à ce que ces enfants, qui vivent une situation compliquée (placés par le juge, sans papiers, ...), aient accès à des vacances et à un dépaysement. Nos animateurs bénévoles sont attentifs à ce qu'ils soient intégrés parmi les autres et que, par ce biais, une mixité sociale se crée et soit bénéfique à tous. Ce qui permet à chacun d'apprendre de l'autre et d'être valorisé.

2. Quelles sont vos activités et thématiques phares ?

Nos activités, comme dit précédemment, s'articulent autour de 2 axes : les classes « nature et découvertes » et les séjours d'été (nous organisons également un séjour au ski durant les vacances de Pâques).

Les classes « nature et découvertes » sont animées par des animateurs professionnels sous contrats avec l'asbl. Nous fournissons donc de l'emploi à 4 personnes.

Au niveau des séjours organisés par l'asbl, nous essayons de maintenir une offre variée : un camp ski à Avoriaz à Pâques, 3 séjours « ados » (10-16 ans) en été, un plus sportif, un plus classique et un autour du théâtre, un séjour « enfants » (6-12 ans) et un séjour pour les familles. Ces séjours sont mis en place et encadrés par des bénévoles, que ce

soit pour l'animation ou pour la cuisine. Nos animateurs bénévoles sont bien sûr encouragés à se former auprès des organismes compétents.

Le conseil d'administration, lui aussi composé exclusivement de bénévoles, chapeaute le tout et veille à ce que les valeurs véhiculées par l'asbl soient respectées et vécues par tous.



3. Si vous deviez imaginer un « camp collaboratif », comment se déclinerait-il ?

Nos séjours et classes vertes sont en un sens déjà collaboratifs puisque les valeurs de partage et d'entraide y sont au centre. Mais si nous devions créer un camp collaboratif sur base de la définition de l'économie de partage, de nombreuses activités pourraient être développées.

L'important serait pour nous qu'elles fassent comprendre qu'il est nécessaire de remettre l'humain au centre, en lieu et place de l'argent. Pour cela, l'échange de services est la meilleur clé, puisqu'il permet d'être valorisé par ce que l'on sait faire en « obligeant » les gens à se rencontrer et donc à créer un lien social.

Ce camp existe en fait déjà puisque nous organisons aussi chaque année un camp « chantier » où des bénévoles, bricoleurs ou non, viennent nous aider à entretenir et améliorer nos infrastructures en échange du gîte et du couvert, tout en profitant du cadre hors du commun. Depuis quelques années maintenant, nous accueillons également lors de ce camp des équipes d'entreprises économiques, à qui ce séjour sert de « teambuilding ».

4. De quelle(s) manière(s) la Villa Saint-Servais participe-t-elle à l'économie collaborative (économie de partage) ?

Nous participons à l'économie collaborative dans le sens où nos animateurs et cuistots, pour les séjours de ski et les séjours d'été, sont bénévoles et donc nous « offrent » leurs services. En échange, ils ont accès à nos infrastructures et à leur environnement. Ces séjours



offrent également aux animateurs en formation un lieu de stage pratique, passage obligatoire pour obtenir leur brevet.

Toutes les personnes qui font tourner l'asbl, à l'exception des 4 salariés que nous avons, et encore, peut-on vraiment les exclure, font don de leur temps pour permettre à d'autres de vivre des moments épanouissants et enrichissants.

5. Quels sont les principaux moments de partage et de coopération durant une journée à la villa ?

Les principaux moments de partage et de coopération d'une journée sont les travaux d'entretien quotidien (nettoyage des sanitaires, douches, mise en place des tables pour les repas, vaisselles, etc...) qui sont réparties et partagées par tous, des encadrants bénévoles aux ados ou enfants qui vivent les camps.

Ou encore, au sein de chaque équipe, l'élaboration d'un repas ou d'une activité, de sa préparation à sa mise en place et son exécution. Ce sont parfois de petites choses, de petits détails mais mis bout à bout, ils font que tous sont valorisés et sortent, nous l'espérons, grandis de nos séjours.

6. Faites-vous appel à des bénévoles pour vos camps ? Pour quels postes ? Est-ce difficile d'en trouver ?

Comme déjà mentionné, notre conseil d'administration, nos animateurs ainsi que nos équipes cuisine sont composés de bénévoles. On en retrouve donc à tous les types de poste et tous les « niveaux de décision ».

Cependant, nous remarquons qu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui s'engagent sur le long terme. Nous sentons qu'il va nous falloir rapidement repenser notre manière de fonctionner afin de pouvoir proposer aux bénévoles potentiels, des projets court-terme, limité dans le temps et l'engagement qu'ils nécessitent. Nous pensons que cela fera moins peur et permettra à plus de monde de vouloir goûter au monde du bénévolat et nous espérons secrètement que parmi ceux-là, certains y trouveront ce qu'ils cherchent et s'engageront plus encore.

7. Croyez-vous en cette « nouvelle » économie qu'est l'économie collaborative (ou économie de partage) ?

Oui et non. Tout dépend des objectifs qu'on lui fixe, ce qu'on en fait et ce qu'elle devient. Une économie réellement collaborative, où il n'y a pas de flux d'argent ou uniquement un partage des frais et surtout pas de flux pécuniaire unilatéral serait une bonne nouvelle et quelque chose dans laquelle on pourrait croire et se développer. Elle rendrait notre rapport à l'argent sûrement plus sain et ne le placera plus comme seul maître du monde.

Toutefois, vu les quelques exemples tels Uber ou Airbnb, ce type d'économie reste du domaine de l'utopie ou à tout le moins, extrêmement localisée ou marginale.

Ces concepts vont certes modifier l'économie actuelle dans les prochaines années, vu leur succès et leur développement galopant, mais nous doutons que ce soit pour un mieux.

Damien Drion

Membre du CA de La Villa St Servais

CONTACT

Villa Saint-Servais

+32 (0) 473 359 828

info@saint-servais-botassart.be

www.saint-servais-botassart.be

Rue de Neumoulin, 1 – 6833 Botassart-sur-Semois



LE QUESTIONNAIRE

Bernadette Abras est la directrice du centre « Le Fagotin » à Stoumont qu'elle a créé en 1995 avec quelques passionnés. Elle a gentiment accepté de répondre à nos petites questions...

1. Quelle est votre vertu préférée ?

L'intégrité – l'authenticité.

2. Quel est votre principal trait de caractère ?

L'empathie.

3. Quelle est votre occupation préférée ?

La randonnée et nager librement dans la nature.

4. Quel est votre rêve de bonheur ?

La paix, la liberté et une bonne santé.

5. Quels sont vos héros dans la vie réelle ?

Toutes les personnes qui ont fait de la Liberté leur engagement de vie.

6. Quel est le don de la nature que vous voudriez avoir ?

Chanter

7. Quelle est votre devise ?

Être soi-même dans toutes les situations, garder son axe.

8. Quel est votre mot préféré ?

Amour et bienveillance. Je ne peux me limiter à un seul...

9. La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?

L'âne (de loisir ! Pas de bât).

10. Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?

Que le monde vit sans violence !

11. Quelle est votre vision de la collaboration ?

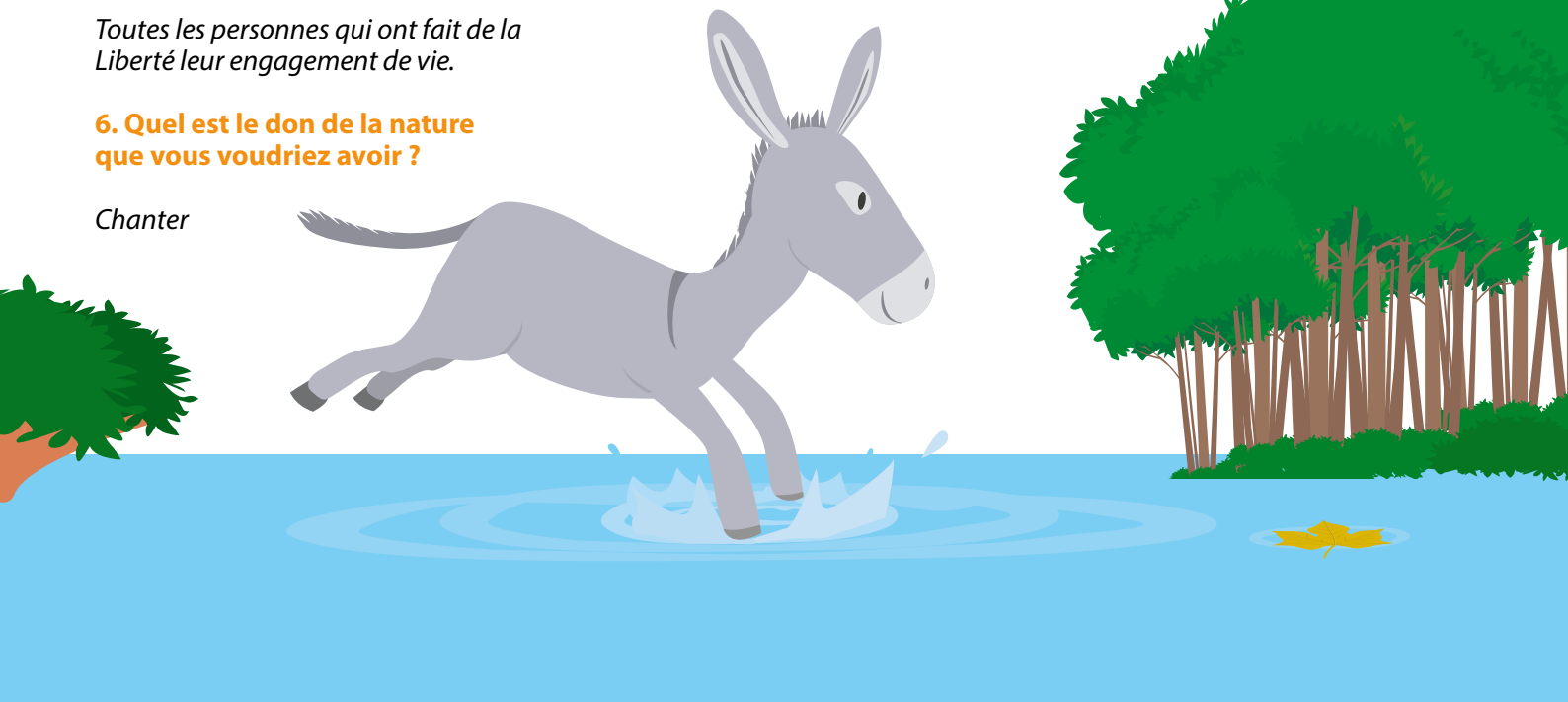
Que les projets et leurs réalisations s'enrichissent et se facilitent mutuellement.

12. Quelle est votre définition du « partage » en 5 mots ?

L'enrichissement, le lâcher prise, la simplicité, la sincérité et le plaisir.



Bernadette Abras,
Directrice du centre
« Le Fagotin »
à Stoumont



DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE

Appel aux partis politiques à développer une politique CRACS

Face à la crise, les Fédérations de Centres de Jeunes appellent les politiques à leurs responsabilités et font part de leurs inquiétudes sur l'avenir du secteur. Dans un communiqué, ils demandent aux partis de « relever le défi de la démocratie où les jeunes sont acteurs de leur vie, où leur parole est entendue et prise en compte », sans quoi les jeunes risquent d'être « dégoûtés définitivement de la vie politique ».



« Une série de dossiers extrêmement importants » sont paralysés, ce qui porte à conséquence pour l'emploi et les actions menées par les Fédérations de centres de jeunes qui représentent les maisons de jeunes, les centres d'information jeunesse et les centres de rencontres et d'hébergement. Les inégalités sociales et culturelles se creusent.»

La situation pour les jeunes n'a fait que se dégrader: difficultés à maintenir un niveau de vie décent, taux de chômage élevé avec de fortes disparités, entre autres. « Le sentiment d'une perte d'énergie et de sens l'emporte », préviennent les Fédérations dans leur communiqué. Or, dans les centres, le jeune accède à des « lieux de rencontre et d'expression, favorisant les processus de socialisation, du vivre ensemble, de la participation associative et de l'engagement citoyen », soulignent-elles, ajoutant que les jeunes veulent être considérés comme des citoyens à part entière.

Le politique doit miser sur la jeunesse et soutenir son émancipation. Son droit à avoir une place dans la société et son accès à des espaces d'apprentissages hors du champ scolaire doivent être favorisés.

Aujourd'hui, nous demandons à l'ensemble des partis politiques francophones susceptibles de constituer les futures majorités au sein des différents Gouvernements de :

- ✓ Continuer à soutenir le projet et les valeurs défendues par le secteur des Centres de Jeunes ;
- ✓ Considérer la compétence « Jeunesse » comme une

compétence majeure à développer au sein des prochains Gouvernements ;

- ✓ Respecter et renforcer les accords pris lors de l'ajustement budgétaire 2017 du Gouvernement de la FWB (octroi d'un million d'euros pour l'application de l'article 44 du décret CJ, octroi de 5 millions d'euros en 2017 et de 10 millions d'euros en 2018 pour les accords du non-marchand (ANM) ;
- ✓ Traiter en priorité les dossiers 2017, en voie de finalisation, avant la crise politique (soutiens ponctuels et projets de convention à durée déterminée) ;
- ✓ Eviter tout détricotage nuisible des mesures liées à l'application de la nouvelle réforme du dispositif APE ;
- ✓ Consolider les associations existantes en leur assurant des moyens nécessaires pour remplir leurs missions pluridisciplinaires ;
- ✓ Opérer des choix réfléchis et responsables lors de la « distribution » des compétences ministérielles ;
- ✓ Se former à une attitude CRACS !

**Les Fédérations de centres de jeunes
représentent 208 associations
agrées par la FWB.**

L'ÉCHO DES RÉUNIONS



***De nouveaux membres,
un passage de relais,
un bilan et des projets,
du CinéCRACS à la
rentrée.***

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COORDINATION-CRH

Le 2 juin dernier, les administrateurs de la Coordination-CRH se sont réunis pour évaluer l'année écoulée, parler des projets futurs et accueillir de nouveaux membres. Le Fagotin (Stoumont) et le Domaine de Palogne ont ainsi rejoint nos membres.

Cette assemblée générale était également la dernière de notre Président Christian Boils, l'occasion pour l'ensemble des personnes impliquées dans le projet Coordination-CRH de lui dire merci pour le travail effectué et de lui souhaiter une bonne continuation dans ses projets.

Suite logique, un nouveau président a été nommé : Tanguy Vandeplass. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans cette nouvelle fonction.

La rencontre s'est clôturée par un barbecue festif dans nos bureaux.

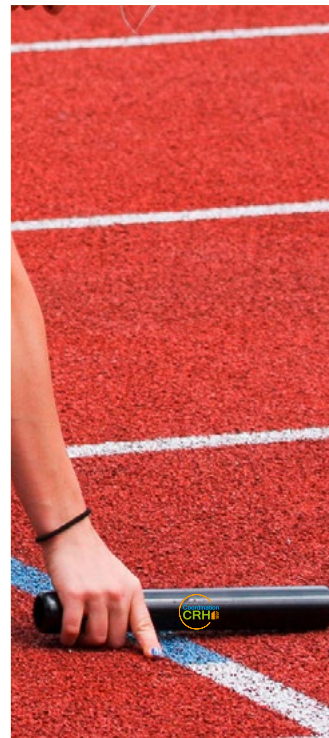
RÉUNION DE LA COORDINATION-CRH

Le vendredi 19 juin, les membres de la Coordination-CRH se sont retrouvés au CRH la Ferme Arc-en-ciel de Virton pour évaluer les actions de la fédération et pour fixer les objectifs de l'année 2017-2018.

Première réunion après les Portes Ouvertes de nos centres qui ont eu lieu à la fin du mois de mai, l'équipe a pris un moment pour expliquer et évaluer la forme donnée à ces événements et leur déroulement dans chaque lieu.

Cette rencontre, riche en partage d'expériences, a permis également de clôturer le projet "Audit Structurel de Tourisme Durable" sans toutefois y mettre un point final. Le projet doit effectivement servir de départ pour les réflexions pour chaque centre.

De nouvelles priorités, de nouveaux projets, l'équipe est motivée pour cette rentrée.



RÉUNIONS CINÉCRACS

Le Ciné-CRACS est un ciné-débat organisé par sept Organisations de Jeunesse membres de Relie-F dont la Coordination-CRH fait partie. Pluraliste et alternatif, l'objectif de ce ciné-débat est d'aborder avec le public des thématiques ayant attiré à la Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire, sur base de films de différentes natures. Pour l'année 2017-2018, les films traiteront tous de la thématique de l'engagement, d'une manière ou d'une autre.

Les réunions de préparation de ce projet sont nombreuses et riches en découvertes. Le Comité de programmation étant composé d'autres Organisations de Jeunesse, il est intéressant de se confronter aux méthodes et idées des autres institutions. L'équipe de la Coordination-CRH sort de ces réunions, la tête pleine d'idées. Affaire à suivre...

Pour le lancement de cette saison, le comité de programmation a vu les choses en grand. Le rendez-vous sera donné le 27 septembre à 17h00 au Cinéma NOVA !

Le film "**I'm NOT from Barcelona**" y sera alors projeté. Le réalisateur, Stéphane Leclercq ainsi que la scénariste et productrice Muriel Allart seront présents.

Un débat au sujet de l'engagement découlera de la projection. Denis Meyers, artiste urbain, soutiendra les discussions en créant une fresque en direct.

Ce travail permettra de choisir les aspects de l'engagement que nous approfondirons lors des Ciné-CRACS de l'année. Ce sont donc les jeunes qui créeront la programmation.

L'AGENDA

Agenda de la Coordo :

18 septembre : réunion de la Coordo avec ses membres : *La Prairie*

22 septembre : Conseil d'administration de la Coordination-CRH

27 septembre : Ciné-CRACS avec le film « I'm not from Barcelona » : *Cinéma Nova*

2 octobre : Journée d'échanges de pratiques éco-citoyennes en Centres de Jeunes: *Domaine de Mozet*

Du 18 au 22 octobre : Salon de l'éducation à Charleroi Expo

24 octobre : Réunion CCOJ

25 octobre : Ciné-CRACS

Agenda des membres :

Le 3 septembre : workshop fauconnerie : *Domaine de Palogne*

Les 8 au 10 septembre : Priceless Guild : *CRH Domaine de Farnières*

Le 10 septembre : Fête du Potiron : *La Prairie*

Le 22 septembre dès 21h : Soirée des DJ'S : *CRH La Ferme des Castors*

Le 27 septembre : balades contées : *Domaine de Palogne*

Le 14 octobre : Automne en fête : *CRH Domaine de Mozet*



Du 28 octobre au 4 novembre : Formation « Animateur en Centre de vacances A1 et A2 » : **Coala**

Du 30 octobre au 3 novembre : stages de Toussaint : **CRH La Ferme des Castors**

Du 30 octobre au 5 novembre : séjour de vacances pour les 12-15 ans : **CRH Centre Arc-en-Ciel « La Ferme »**

Les 2 et 3 novembre : stage de vannerie (à partir de 15 ans) : **MMER**

Agenda du secteur :

Le 19 septembre : Formation « Motiv... et vous? » de la FCJMP

Du 9 au 13 octobre : Formation « Le cinéma d'animation en atelier » du CFA

Le 19 octobre : Formation « Publi-citez-vous » de la FCJMP

La Coordination-CRH est une organisation de jeunesse pluraliste reconnue comme Fédération de Centres de Rencontres et d'Hébergement par la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément au décret du 26 mars 2009. Elle se présente sous forme d'un lieu de sensibilisation des jeunes aux enjeux de société en lien avec le tourisme social, solidaire, responsable et durable ainsi que la mobilité.

Elle rassemble des Centres de Rencontres et d'Hébergement, des Fermes d'animation et des centres de Tourisme social œuvrant dans le cadre du Tourisme social et citoyen des jeunes, des groupes et des familles. Elle contribue à favoriser leurs échanges de pratiques professionnelles et à renforcer leur mise en réseau. Elle développe des services fédératifs qui sont déclinés à travers les missions suivantes :

- « soutenir, coordonner, fédérer et représenter des initiatives contribuant à favoriser le tourisme des jeunes et le soutien d'initiatives d'hébergement pour jeunes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles en valorisant ses actions tant sur le plan communautaire, régional et national qu'international » ;
- « offrir à toute personne et en particulier aux jeunes, aux groupes et aux familles économiquement et culturellement défavorisés, les meilleures conditions d'accès réel aux activités de tourisme pour jeunes » ;
- « Promouvoir le développement local d'activités culturelles, touristiques et récréatives en zones rurales ».

**Coordination de
Centres de Rencontres
et d'Hébergement
favorisant le tourisme
citoyen des jeunes.**

Coordination-CRH ASBL

Avenue Gevaert, 22, b^{te} 2
1332 Genval
Tél: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

*Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 18h.*

